

Programme de travaux 1998 - Bâtiments communaux administratifs et techniques - Adoption du programme - Demande de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : En accord avec les différents responsables des services et des commissions, il est envisagé de réaliser un programme de travaux pour l'année 1998 dans les bâtiments communaux.

Celui-ci prend en compte en priorité les aspects liés à la sécurité des personnes, à la conservation du patrimoine et aux engagements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail à l'intérieur des bâtiments.

Les travaux, qui vous sont présentés par délégation et par nature d'interventions, sont susceptibles de bénéficier de la participation financière du Département du Doubs.

Ce programme a reçu un avis favorable de la Commission Patrimoine lors de sa réunion du 19 février 1998.

1 - Domaine administratif

Crédit 90.022.2313.89134.33000	1 300 000 F
Report 1997	50 000 F
Mairie 4 rue Mégevand - remplacement fenêtres	100 000 F
Mairie 4 rue Mégevand - réfection façade côté esplanade	150 000 F
Hôtel de Ville - réfection Salle des Pas perdus et des Mariages	200 000 F
Mairie - 6 rue Mégevand - Réfection cour - accès personnes à mobilité réduite	500 000 F
Mairie - 2 rue Mégevand - Rafraîchissement air dans locaux (1 ^{ère} tranche) y compris travaux d'accompagnement	<u>400 000 F</u>
Total	1 350 000 F

2 - Atelier Municipaux - Bâtiment

Crédit 90.022.2313.76128.33000	250 000 F
Centre Technique Municipal - Remplacement plaques translucides à l'atelier de mécanique - 2 ^{ème} tranche	130 000 F
Divers travaux (remplacement de portes etc.)	<u>120 000 F</u>
Total	250 000 F

3 - Travaux dans divers bâtiments communaux

Crédit 90.022.2313.00501.33000	150 000 F
Crédit 90.022.2313.00510.33000	720 000 F
Casino - Protection coupe feu 1 h en sous face du plancher bas du rez-de-chaussée	150 000 F
Immeuble GARE/BTT rue de l'Eglise - Réfection couverture en tuiles mécaniques	150 000 F
22 rue Mégevand - Réfection couverture en tuiles plates	150 000 F
WC publics Granvelle - Réfection électricité peintures	Régie
Autres travaux	<u>350 000 F</u>
Total	800 000 F

4 - Travaux de mise en conformité électricité

Crédit 90.022.2313.00510.30900	540 000 F
Remplacement éclairages de secours	80 000 F
Remplacement alarmes incendie	60 000 F
Conformité postes de transformation, ascenseurs et monte-charges	<u>150 000 F</u>
Total	290 000 F

5 - Travaux de gros entretien sur installations électricité et chauffage

Remplacement matériel GTC	100 000 F
Remplacement matériels défectueux	<u>150 000 F</u>
Total	<u>250 000 F</u>
Total général	2 940 000 F

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le programme ci-avant proposé,
- autoriser M. le Maire à lancer l'(ou les) appel(s) d'offres et à signer le (ou les) marché(s) à intervenir ainsi que le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution des travaux y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget,
- solliciter l'aide financière du Département (pour certains de ces travaux), la Ville s'engageant à assurer la part restant à sa charge aux budgets de l'exercice courant,

- inscrire et reprendre au budget supplémentaire de l'exercice courant, le montant des participations départementales à réception des décisions attributives de subventions, en recettes au chapitre 90.022.1323.89134 (33000) et en dépenses au chapitre 90.022.2313.89134 (33000) en ce qui concerne le CAM, au chapitre 90. 022.2313. 76128 (33000) pour le CTM et au chapitre 90.022.2313.00510 (30900) pour divers bâtiments communaux,

- solliciter l'autorisation de commencer les travaux avant la notification des décisions attributives de subventions.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Récépissé préfectoral du 16 avril 1998.